



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
PARACHUTISME

**CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 75**

Jean COUPE

N/Référence : JC/nv/3564

DATE : 29 juin 1994

OBJET : Mauvaise utilisation de déclencheurs

MATERIEL CONCERNÉ : Déclencheur FXC 12000

TEXTE :

Le Conseil Technique Permanent vient d'avoir connaissance, par la société Parachute Shop, d'erreurs de montage, du déclencheur FXC 12000, rendant ce dernier inopérant.

Ces erreurs ont été détectées sur des équipements utilisés par des élèves pendant plusieurs séances de sauts.

*L'erreur commise consiste, après avoir fait déclencher au sol le FXC, pour repliage du secours, à replacer le câble du FXC **NON ARME** sur le câble de la commande manuelle d'ouverture et non sur la broche de verrouillage du loop de fermeture.*

La détection de cette erreur a échappé :

- d'une part, à plusieurs instructeurs qui ont contrôlé les équipements utilisés par les élèves.
- d'autre part, à d'autres instructeurs sollicités pour détecter une erreur au niveau du système d'ouverture du conteneur secours.

Le risque de répétition de cette erreur est suffisamment important pour que le Conseil Technique Permanent vous **ALARME** à ce sujet.

DECISION FEDERALE : Application des directives du C.T.P.

DATE D'APPLICATION : Dès réception.

DIFFUSION :

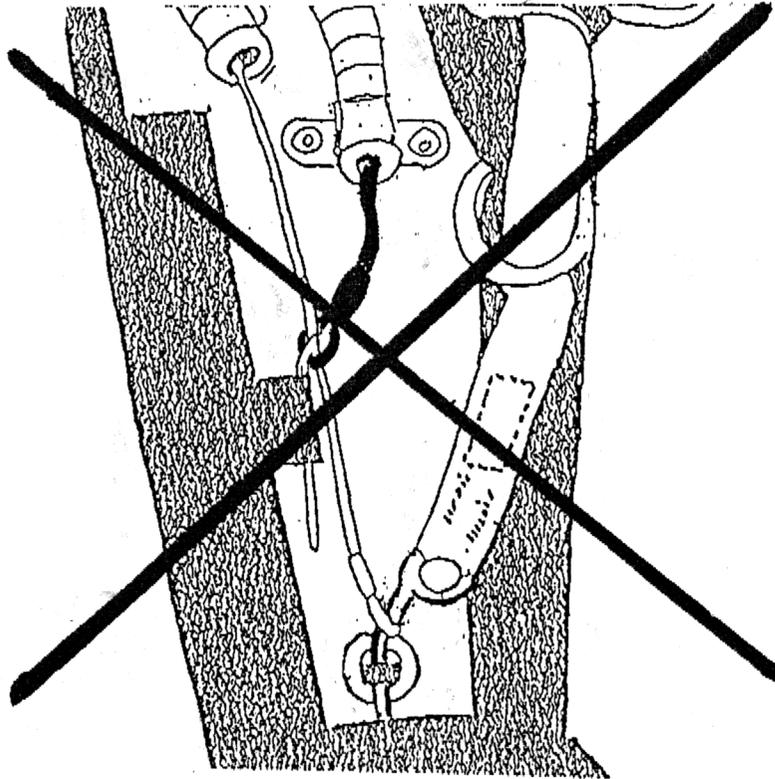
- Président F.F.P. - Directeur Technique National
- Directeurs Techniques - Membres du Conseil Technique Permanent
- Réparateurs de parachutes
- MM. Y. Chaloin - J.C. François - J.F. Prunier - M. Tournier
- Etats Majors de : l'Armée de Terre - l'Armée de l'Air - de la Marine
- Paramag - Les Hommes Volants

° ° **NOTA** ° °

Par souci de rapidité, le Conseil Technique Permanent, au verso de cette circulaire, a représenté schématiquement la confusion de montage du déclencheur. Une planche photographique, de meilleure qualité, vous sera adressée prochainement pour affichage.

Association reconnue
d'utilité publique
par Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du Ministère
de la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F

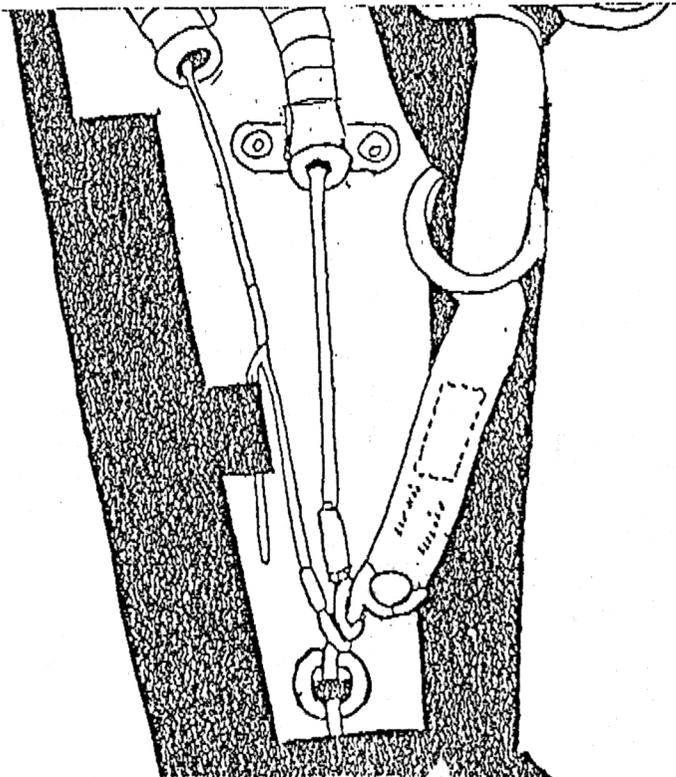
35, rue Saint Georges
75009 PARIS
C.C.P. n° 7692-23 T PARIS
N° SIRET 784 405 912 00014
A P E 9 2 6 C
Tél : (1) 44 53 75 00
Fax : (1) 48 78 45 42
3 6 1 5 F F P



ERREUR DE MONTAGE

Déclencheur non armé
Embout du câble du déclencheur disposé par erreur sur le câble de la
commande manuelle du secours

DECLENCHEUR INOPERANT



MONTAGE CORRECT

Embout traction du câble du déclencheur en place sur la broche de
verrouillage